

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Séance du 23 mai 2020

L'An deux mil vingt, le vingt-trois mai à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONTFAUCON dûment convoqués se sont réunis à la salle Maurice DEFENIN, à huit clos, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Mesdames GRATTARD Louise, LAMARQUE Brigitte, PAYEN Carole, RAULET Régine et VACOSSIN Amélie, Messieurs ANTON Jean-Marie, BOUZOU Jérôme, CHERER Simon, COLLETTE Jean-Claude, LAVERDET Michel, PAPIN Christophe, PAPIN Patrick, VACOSSIN Lionel et VANSINGHEL Daniel, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 15 membres.

Absente excusée : Madame NEMSI Sonia qui a donné procuration à Madame VACOSSIN Amélie.

Secrétaire de séance : PAPIN Christophe

N°: 2020-14 **OBJET : ELECTION DES DELEGUES AU SIAEP DE LA REGION DE PAYRAC.**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 5 juin 1953 portant création du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la région de Payrac,

Vu l'article L.5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires de la commune auprès du S.I.A.E.P. de la région de Payrac,

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Election des délégués titulaires : Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 15

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 08

Ont obtenu :

- Mr Jean-Claude COLLETTE, 15 voix (quinze voix)

- Mme Louise GRATTARD, 15 voix (quinze voix)

Mr Jean-Claude COLLETTE et Mme Louise GRATTARD, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés délégués titulaires.

DESIGNE les délégués titulaires qui sont :

A : COLLETTE Jean-Claude

B : GRATTARD Louise.

Et transmet cette délibération à Mr le Président du S.I.A.E.P. de la région de Payrac.

Fait et délibéré à MONTFAUCON, le 23 mai 2020.

Le Maire, Lionel VACOSSIN.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

046-214602047-20200523-202014-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2020

Affichage : 28/05/2020

